

VOUS COMMERCIALISEZ UN BIEN CERTIFIÉ

CERQUAL Qualitel Certification vous accompagne et vous donne les clés pour valoriser auprès de vos prospects votre engagement dans la certification NF Habitat. Afin de vous apporter un contenu de qualité et pour répondre de manière concrète aux interrogations de vos clients et prospects sur la certification du logement, nous vous présentons cet argumentaire sous la forme de questions/réponses.

La certification d'un logement, c'est quoi ?

La certification consiste à attester qu'un produit est conforme à des caractéristiques contenues dans un cahier des charges appelé « référentiel ». C'est une activité encadrée réglementairement. Non obligatoire, elle témoigne d'une volonté, pour le demandeur, de livrer un produit de qualité supérieure et contrôlée (art L115-27 et suivants du Code de la consommation).

Qui certifie et quelles garanties avons-nous sur l'organisme ?

CERQUAL Qualitel Certification est l'organisme certificateur de l'Association QUALITEL, association indépendante créée en 1974. Celle-ci a pour but de promouvoir la qualité de l'habitat par l'information et la certification. Le rôle de CERQUAL Qualitel Certification est d'évaluer, de contrôler et de délivrer la certification NF Habitat en toute impartialité et indépendance. Ce même organisme est soumis à une surveillance par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation)* afin d'assurer la fiabilité des contrôles et l'indépendance des évaluations.

*Accréditation COFRAC n° 5-0050, section certification de produits et services, liste des sites accrédités et portée disponibles sur www.cofrac.fr.

La certification a-t-elle un coût pour l'acquéreur ?

La certification est une démarche volontaire de notre part. Notre but est de proposer à nos clients des logements de qualité contrôlés par un organisme tiers. Par conséquent, le coût de la certification est entièrement pris à notre charge.

Quels sont les bénéfices concrets d'un logement certifié NF Habitat ?

UN ENGAGEMENT ET UN CONTRÔLE DU PROMOTEUR PAR UN ORGANISME TIERS ET INDÉPENDANT

L'attestation NF Habitat remise lors de la livraison de votre appartement confirme que celui-ci est conforme aux exigences de la certification NF Habitat.

> NF Habitat, des logements évalués et construits sur des exigences multicritères :

- >> **Acoustique** : renforcement de l'isolation acoustique au bruit de choc.
- >> **Économie d'énergie** : le logement est performant et les systèmes de ventilation sont vérifiés pour apporter un confort thermique.
- >> **Sécurité et sûreté** : pour vous et vos proches, le logement est conçu pour favoriser la qualité de l'air et limiter les risques d'intrusion.
- >> **Conception fonctionnelle** : plan de cuisine, branchement des équipements, vanne d'arrêt en eau du logement.

> NF Habitat, c'est aussi une qualité de services et d'information apportés tout au long de votre projet :

Des informations sur les dates de livraison de votre logement, l'organisation d'une visite au moment de la pose des cloisons, remise d'un livret du propriétaire qui précise le fonctionnement des équipements. Ce livret peut être dématérialisé.



Pour vos clients, nous mettons à votre disposition sur le kit de communication une brochure « Les Essentiels de QUALITEL » expliquant de manière concrète les bénéfices d'un logement certifié NF Habitat.

Vous avez une question ?

Vous pouvez contacter notre service clients
au 01 42 34 53 03.

VOUS COMMERCIALISEZ UN BIEN CERTIFIÉ

CERQUAL Qualitel Certification vous accompagne et vous donne les clés pour valoriser auprès de vos prospects votre engagement dans la certification NF Habitat HQE™. Afin de vous apporter un contenu de qualité et pour répondre de manière concrète aux interrogations de vos clients et prospects sur la certification du logement, nous vous présentons cet argumentaire sous la forme de questions/réponses.

La certification d'un logement, c'est quoi ?

La certification consiste à attester qu'un produit est conforme à des caractéristiques contenues dans un cahier des charges appelé « référentiel ». C'est une activité encadrée réglementairement. Non obligatoire, elle témoigne d'une volonté, pour le demandeur, de livrer un produit de qualité supérieure et contrôlée (art L115-27 et suivants du Code de la consommation).

Qui certifie et quelles garanties avons-nous sur l'organisme ?

CERQUAL Qualitel Certification est l'organisme certificateur de l'Association QUALITEL, association indépendante créée en 1974. Celle-ci a pour but de promouvoir la qualité de l'habitat par l'information et la certification. Le rôle de CERQUAL Qualitel Certification est d'évaluer, de contrôler et de délivrer la certification NF Habitat en toute impartialité et indépendance. Ce même organisme est soumis à une surveillance par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation)* afin d'assurer la fiabilité des contrôles et l'indépendance des évaluations.

*Accréditation COFRAC n° 5-0050, section certification de produits et services, liste des sites accrédités et portée disponibles sur www.cofrac.fr.

Pourquoi choisir un logement certifié NF Habitat HQE™ ?

Un logement certifié NF Habitat HQE™ prend en compte des critères qui vont au-delà de la simple réglementation, le logement est plus performant. L'acquéreur bénéficie d'un logement d'une valeur patrimoniale supérieure qui se traduit concrètement par une meilleure maîtrise des consommations et des charges. La certification NF Habitat HQE™ peut être un argument positif dans le cas d'une mise en location ou d'une revente.

Quels sont les bénéfices concrets d'un logement certifié NF Habitat HQE™ ?

UN ENGAGEMENT ET UN CONTRÔLE DU PROMOTEUR PAR UN ORGANISME TIERS ET INDÉPENDANT

L'attestation NF Habitat HQE™ remise lors de la livraison de votre appartement confirme que celui-ci est conforme aux exigences de la certification NF Habitat HQE™.

> NF Habitat HQE™, des logements évalués et construits sur des exigences multicritères :

- >> **Acoustique** : renforcement de l'isolation acoustique au bruit de choc et dans les espaces communs.
- >> **Économie d'énergie** : logement basse consommation et systèmes de ventilation vérifiés pour apporter un confort thermique.
- >> **Sécurité et sûreté** : favoriser la qualité de l'air et limiter les risques d'intrusion pour vous et vos proches.
- >> **Conception fonctionnelle** : plan de cuisine, branchement des équipements, vanne d'arrêt en eau. Certains murs restent disponibles pour accueillir votre mobilier et des espaces de rangement minimum sont prévus.
- >> **Confort** : bonne répartition de la lumière du jour grâce à une surface de vitrage plus importante, et prise en compte des éventuelles surchauffes en cas de température élevée.

> NF Habitat HQE™, une qualité de services et d'information tout au long de votre projet :

Des informations sur les dates de livraison de votre logement vous sont apportées. Votre promoteur organise une visite de votre logement au moment du cloisonnement et vous remet aussi un livret du propriétaire qui précise le fonctionnement des équipements. Ce livret peut être dématérialisé.



Pour vos clients, nous mettons à votre disposition sur le kit de communication une brochure « Les Essentiels de QUALITEL » expliquant de manière concrète les bénéfices d'un logement certifié NF Habitat.

Vous avez une question ?

Vous pouvez contacter notre service clients
au 01 42 34 53 03.